

DIVERS

Association belge de Standardisation

(A. B. S.)

STANDARDISATION DES PROFILÉS.

L'Association Belge de Standardisation met à l'enquête publique la première épreuve de son rapport n° 29, consacré aux profilés.

La question de la standardisation des profilés a été soulevée pour la première fois, en Belgique, au sein de la Fédération des Constructeurs, dans sa séance du 18 juillet 1916.

L'étude fut entreprise, en février 1917, en collaboration avec le Comptoir des Acéries Belges, comme un complément aux études auxquelles ces deux groupements se livraient à cette époque en vue de l'unification des cahiers des charges.

Peu après la création de l'Association Belge de Standardisation, le 1^{er} avril 1919, il fut décidé de faire rentrer l'étude des profilés dans la série des travaux du nouvel organisme.

La Commission technique, composée de délégués des administrations et groupements industriels intéressés, tint quatre séances de 1919 à 1921, mais, en raison de l'incertitude qui enveloppait à cette époque l'orientation future de la production métallurgique belge, les aciéries ne crurent pas pouvoir prendre d'engagement ferme, et la Commission décida de ne publier qu'un seul tableau, de caractère provisoire, et limité aux cornières égales, ce cas prêtant au minimum de discussion. Ce rapport fut publié sous le n° 9, en novembre 1921.

Les études furent reprises en 1923, avec l'agrément des producteurs à la suite de l'initiative du Ministère des Chemins de fer, Marine, Postes et Télégraphes.

La Commission reconnut qu'il ne fallait pas songer, vu l'importance prédominante des marchés d'exportation pour la sidérurgie belge, à réaliser une standardisation autonome, mais qu'il convenait de faire une *sélection*, parmi les types existants, de façon à

diriger les demandes des consommateurs vers les profilés comportant le maximum d'avantage pour eux, tout en rentrant dans le programme le plus habituel des laminoirs.

La Commission s'efforça de réunir une documentation aussi complète que possible et, dans ce but, trois enquêtes furent faites auprès des producteurs et consommateurs intéressés.

La première permit de dresser un catalogue indiquant l'état actuel des profils laminés par les diverses usines belges; la seconde fit apparaître, par l'examen des statistiques de ventes, l'importance relative des différents profils, tant pour le marché intérieur que pour le marché d'exportation; enfin, la troisième enquête fit connaître les préférences des principales catégories de consommateurs.

La Commission procéda alors à une première sélection en vue de fixer les dimensions principales des profils à recommander.

Une enquête complémentaire permit de fournir les éléments d'une discussion concernant les dimensions secondaires, décision tenant compte, à la fois, des avantages d'ordre technique que certains détails d'exécution peuvent comporter et des considérations résultant de la pratique belge actuelle.

Le projet qui est mis à l'enquête publique contient les tableaux des dimensions et poids des poutrelles, des fers U, des cornières égales et des cornières inégales. Les tableaux indiquent cependant les autres caractéristiques qui figureront dans le rapport définitif, mais la Commission a jugé inutile de faire calculer ces données avant l'adoption définitive des profils proposés.

Un projet relatif aux fers T fait l'objet d'une étude spéciale et sera publié ultérieurement.

Un exemplaire du projet n° 29 sera envoyé aux personnes qui verseront la somme de 2 francs au compte chèques postaux n° 218.55 de M. Gustave-L. Gérard, secrétaire général.

Toutes les observations et remarques auxquelles donneraient lieu les propositions de la Commission technique seront reçues avec empressement au Secrétariat de l'Association Belge de Standardisation, 33, rue Ducale, à Bruxelles, *jusqu'au 15 mai 1928.*

15 février 1928.

Association Belge de Standardisation

A. B. S.

PUBLICATIONS

RAPPORT N° 11. — STANDARDISATION DES CHAINES

Conformément à la règle qu'elle s'est imposée, dès sa fondation en 1919, l'Association Belge de Standardisation procède à des révisions périodiques de ses travaux, afin de maintenir ceux-ci au niveau des progrès de la technique.

Dans sa séance du 29 février 1928, le Bureau de l'A. B. S. a décidé d'inviter la Commission compétente à procéder à une première révision du rapport n° 11, « Standardisation des Chaines », publié en 1922, en vue d'y apporter, éventuellement, les modifications que justifieraient les progrès techniques réalisés depuis la parution de la première édition du rapport.

L'Association Belge de Standardisation prie tous les intéressés qui auraient des observations à formuler concernant le texte actuel du rapport n° 11 de vouloir bien les communiquer au Secrétariat, 33, rue Ducale, à Bruxelles, où elles seront reçues avec empressement *jusqu'au 31 mai 1928.*

Le 2^e Congrès et la 2^e Exposition du Chauffage Industriel

Nous rappelons que le 2^e Congrès du Chauffage Industriel, faisant suite à celui qui a eu lieu en 1923 au Conservatoire National des Arts et Métiers, et dont on se rappelle le succès, est en préparation pour le 23 juin prochain et les jours suivants.

Comme la première fois, ce Congrès est placé sous la présidence d'honneur de M. HENRY LE CHATELIER, de l'Institut.

L'Exposition, qui en formera le complément, devant avoir un plus grand développement que celle de 1923, sera placée au Parc des Expositions de la Ville de Paris (Porte de Versailles).

Le programme, d'un caractère tout à fait technique et embrassant les questions les plus actuelles en matière de production et d'utilisation de la chaleur, est reproduit ci-après :

I. — ELABORATION DES COMBUSTIBLES

Perfectionnements récents de la préparation mécanique.

Procédés nouveaux d'agglomération. Succédanés du brai. Agglomération par la chaleur.

Carbonisation à haute température. Fabrication du coke métallurgique, du gaz et du coke de gaz. Chauffage des fours à coke. Récupérations diverses. Extraction de l'hydrogène des gaz de fours à coke.

Distillation à basse température. Semi-coke, gaz, goudrons et dérivés.

Distillation fractionnée des combustibles liquides. Procédés divers de transformation. Cracking.

Fabrication des combustibles gazeux. Perfectionnements des gazogènes. Gaz à l'eau. Extraction de l'hydrogène du gaz à l'eau.

Synthèse des carburants liquides :

a) par l'hydrogénation de la houille;

b) par catalyse des produits de la gazéification.

Hydrocarbures et alcools synthétiques.

Méthodes d'essai des combustibles, solides, liquides et gazeux.

II. — UTILISATION DES COMBUSTIBLES ET DE LA CHALEUR

Emploi des combustibles solides sous forme pulvérisée. Chambres de combustion

Perfectionnement des grilles mécaniques. Aménagement des chaufferies.

Chauffe aux combustibles liquides.

Chauffe aux gaz. Foyers gazogènes.

Disposition des générateurs de vapeur et de leurs foyers en vue d'une parfaite combustion et de la meilleure utilisation de la chaleur dégagée. Récupération des chaleurs perdues. Réchauffage de l'eau. Réchauffage de l'air comburant. Tirage.

Emploi des combustibles inférieurs. Gazogènes à fusion des cendres.

Gazogènes à bois, charbon de bois et agglomérés divers, pour l'alimentation des moteurs à explosion.

Chauffage des fours et autres appareils de métallurgie, de céramique, de verrerie, etc. Dimensions des fours. Fours électriques.

Méthodes d'essai des appareils de chauffage industriel. Bilans thermiques. Chaleurs spécifiques des gaz.

Appareils de mesure pour le contrôle de la chauffe et de l'utilisation de la chaleur. Appareils de comptage et de mesure de débit des combustibles solides, liquides et gazeux.

III. — PERFECTIONNEMENT DES METHODES GENERALES DE CHAUFFAGE INDUSTRIEL

Economies de combustible procurées par l'emploi de la vapeur à très haute pression et à forte surchauffe. Méthodes nouvelles de chauffage et de vaporisation de l'eau. Perfectionnements des surchauffeurs de vapeur.

Economies procurées par l'utilisation méthodique des vapeurs et de la chaleur. Machines à contre-pression; détentes successives; prélèvements de vapeur; échangeurs de température; abaissement de la pression finale par perfectionnement des condenseurs.

Equilibre des services d'un établissement industriel. Accumulateurs de vapeur. Passage des pointes. Récupération des chaleurs

perdues. Fumées et poussières. Interdépendance des industries. Utilisation combinée des gaz des hauts fourneaux et des fours à coke.

Abaissement du nombre de calories par kilowatt-heure dans les grandes centrales électriques.

Perfectionnements de la locomotive à vapeur en vue de la réduction de sa consommation de combustible.

Réduction de la consommation du charbon par emploi de l'électricité. Courant de nuit. Chauffage électrique des chaudières à vapeur et des accumulateurs d'eau chaude.

Réduction de la consommation de charbon par l'électrification partielle des chemins de fer.

Distributions publiques de chaleur sous forme d'eau chaude ou de vapeur.

Bilan des calories françaises. La lutte contre le gaspillage.

Etat actuel de l'utilisation des sources de chaleur et de froid provenant du soleil, de la mer et du sous-sol.

EXPOSITION

En ce qui touche l'Exposition, dont le *Commissaire Général* est M. COMPÈRE, Administrateur-Délégué Directeur de l'Association Parisienne des Propriétaires d'Appareils à Vapeur et Vice-Président du Congrès, voici les principaux renseignements utiles à connaître :

L'Exposition se tiendra au Parc des Expositions de la Ville de Paris, dans les halls qui se trouvent en bordure du Boulevard Lefebvre.

Les exposants pourront être Français ou Etrangers.

Les objets exposés se rapporteront à la préparation et à l'élaboration des combustibles solides, liquides ou gazeux, à l'utilisation des combustibles, à l'utilisation de la chaleur, à la conservation de la chaleur, au contrôle de la chauffe, à l'utilisation de la vapeur et à la technique de la chauffe, le tout dans l'ordre des applications industrielles.

Les exposants sont invités à présenter le plus grand nombre possible d'appareils en activité (foyers et appareils en fonctionnement,

mécanismes actionnés par l'électricité, etc.). Ils pourront disposer à cet effet d'énergie électrique, d'eau et de gaz de ville, dont les conditions de fourniture leur seront indiquées en réponse à leur demande d'admission.

En ce qui concerne les appareils en feu, des précautions spéciales devront être prises d'accord avec le Comité pour éviter les risques d'incendie.

Les demandes d'admission devront être remplies et signées par les Exposants et adressées au Commissariat Général de l'Exposition du Chauffage industriel, 66, rue de Rome, Paris (8^e).

8^{me} Congrès de Chimie industrielle

Le 8^e Congrès de Chimie industrielle se tiendra cette année à Strasbourg, du 22 au 28 juillet.

Il comprendra les sections habituelles et deux journées seront consacrées, l'une à la métallurgie et aux industries minérales, l'autre aux combustibles.

Nous attirons l'attention de nos lecteurs sur le fait qu'à partir de ce Congrès, différents prix seront décernés aux travaux présentés.

Un prix Georges Claude de 3,000 francs français sera accordé au meilleur travail communiqué au Congrès.

De plus, le Comité du Congrès de Bruxelles a décidé de répartir une somme de 5,000 francs belges en deux ou plusieurs prix qui seront attribués à des auteurs de nationalité belge, présentant un travail personnel susceptible de provoquer une application ou un progrès technique.

Pour renseignements, s'adresser au Comité permanent des Congrès de la Société de Chimie industrielle, 49, rue des Mathurins, à Paris.

2^{me} Congrès de la Tourbe
(1^{er} Congrès International)

TENU A LAON (AISNE)
DU 8 AU 12 JUILLET 1928

AVEC LE CONCOURS DE :

l'Office National des Combustibles Liquides,
le Comité Central de Culture Mécanique,
l'Automobile-Club de France,
la Société Nationale d'Encouragement à l'Agriculture,
la Chambre de Commerce de l'Aisne
et la Municipalité de Laon.

BUT DU CONGRES

Les travaux du premier Congrès de la Tourbe, qui a eu lieu du 22 au 25 septembre 1927 à Notre-Dame de Liesse, près de Laon (Aisne), sous le haut patronage de M. le Ministre de l'Agriculture, du Comité Central de Culture Mécanique, de l'Office National des Combustibles Liquides et de la Société Nationale d'Encouragement à l'Agriculture, et sous la présidence de M. Dumanois, Directeur des Services Techniques de l'Office National des Combustibles Liquides, ont prouvé que la tourbe était une matière première susceptible d'apporter, non seulement à la France, mais dans tous les pays du monde, un élément supplémentaire de richesse.

Les Congressistes de 1927, en se séparant, ont décidé d'inviter en 1928 toutes les nations à participer au 2^e Congrès, qui devient international. Les délégués étrangers sont invités à venir voir à Laon ce qu'a pu réaliser la technique française et en même temps à apporter leur contribution à la mise en valeur de cette richesse qu'est la tourbe.

Le Congrès comportera la lecture et la discussion de communications, une exposition de matériel d'extraction, de traitement et

d'utilisation de la tourbe, des expériences contrôlées et un concours de tireurs de tourbe. L'Automobile Club de France a bien voulu prévoir le passage du Rallye des Carburants Nationaux par Laon le 10 juillet.

On est prié de s'inscrire le plus tôt possible au *Secrétariat du Congrès International de la Tourbe, Office National des Combustibles Liquides, 85, Boulevard du Montparnasse, Paris (6^e).* — Les cartes de congressistes seront envoyées par la suite.